

8 Politique

Couverture médiatique

Le devoir d'équité et de responsabilité

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

L'ELECTION présidentielle du 27 août prochain reste un événement majeur pour l'avenir du Gabon. A ce titre, les activités des quatorze candidats en lice dans le cadre de ce scrutin devront être relayées jusqu'à la fin du processus électoral. Pour cela, les médias publics et privés qui ont, en partie, la charge de cette mission ont déjà, chacun à sa manière, défini une certaine organisation pour accompagner les postulants en cette période de campagne électorale qui s'ouvre ce jour. Un travail qu'ils effectuent, il faut le souligner, depuis la période de pré-campagne. On peut enregistrer jusque-là, diverses activités déjà couvertes. Entre autres, causeries, déclarations, conférences de presse, tournées inter-provinciales de certains candidats, etc. C'est

là, une organisation qui, en principe, doit cadrer avec les règles établies par l'institution de régulation en matière électorale au Gabon : le Conseil national de la Communication (CNC) présidé par Jean-François Ndongou. A cet effet, les médias publics qui, du reste, ne sont pour l'instant représentés que par l'audiovisuel, sous le contrôle du CNC (radio et télévision) ont récemment défini par tirage au sort, un ordre de passage des candidats aux débats et émissions consacrés à la Présidentielle. Ajouté à cet ordre, un calendrier déterminant les jours et tranches horaires. Même si ce dernier n'a pas fait l'unanimité chez les candidats. Une étape de la couverture médiatique qui demeure, au sens de la loi, une contrainte légale pour ceux-là, en termes d'accès équitable aux médias publics. Par ailleurs, la presse écrite du service public demeure le grand absent de cet événement, avec la non-pa-



Photo : Ariside Moussevou

Le bureau du CNC.

rtion depuis quelques temps du quotidien "Gabon matin". D'un autre côté, les médias privés entrent aussi en ligne dans ce processus. A la différence de leurs confrères du public, cette catégorie qui connaît également la notion d'équité, n'est pas astreinte

de manière rigoureuse, à la contrainte légale en termes d'équité dans la couverture des activités des candidats. Étant donné que les titres qui composent la presse privée appartiennent à des personnalités qui orientent leur ligne éditoriale au gré de leurs intérêts.

Fort de cet état de fait, de manière globale, le devoir d'équité commande aux médias, en cette période électorale, une couverture médiatique d'ensemble des activités des candidats sur l'ensemble du territoire national. Ce, afin que les postulants au fauteuil présidentiel

se retrouvent ou accèdent de manière équitable aux antennes, journaux et sur la toile. L'idéal étant que les uns et les autres, surtout au niveau des médias privés, tous bords confondus, ne se départissent pas de la notion de l'exigence de responsabilité.

Médias en ligne et réseaux sociaux

De nouveaux acteurs !

L.R.A.

Libreville/Gabon

D'un côté les réseaux sociaux, Facebook, Twitter, whatsapp et leurs autres collègues. De l'autre les médias en ligne. Particularité : ils sont sur internet, accessibles en un clic, rapides et donnent en temps T l'information. Durant la campagne, ils seront incontournables pour échanger avec les partisans, voire en recruter de nouveaux. Mais un bon tri sera nécessaire pour ne pas se laisser manipuler par des forces tapies dans l'ombre.



Photo : D.R

Il faudra compter avec et sur les nombreux réseaux sociaux durant la campagne qui s'est ouverte à minuit.

bles et des moins sûrs. Selon les statistiques fournies par Eraldy Maganga Moussadji, community manager, entendez littéralement gestionnaire de communauté sur la toile, Facebook, à lui seul compte près de 600.000 abonnés au Gabon. Soit environ 1/3 de la population gabonaise connectée 10 heures par jour en moyenne. Ce qu'aucun média dans notre pays ne peut, à ce jour, revendiquer. L'on comprend donc aisément qu'il faudra compter avec les réseaux sociaux

pour la Présidentielle qui pointe à l'horizon. D'autant que chaque candidat, à la conquête du fauteuil présidentiel, a au moins un compte sur Facebook et/ou Twitter. Et, c'est par ailleurs sur ces réseaux sociaux qu'ils viennent échanger avec leurs partisans. Ces canaux de communication étant désormais le meilleur moyen pour interagir avec les populations gabonaises qu'elles soient sur le territoire national ou en dehors. C'est une sorte de réorganisation de l'univers média-

tique gabonais auquel l'on assiste donc. Tant, les canaux traditionnels, radios, télévisions gabonaises et, presse écrite, ont perdu leur large audience, quand certains, faute de couvrir tout le pays n'ont plus l'impact espéré par des candidats à la Présidentielle. Facebook devenant donc le recours inéluctable des postulants au palais du bord de mer. Parce

qu'il est plus puissant que Gabon Télévision par exemple avec la force de l'instantanéité en prime. En fait, le dispositif de Facebook permet un ciblage millimétré (sexe, âge, province, ville, pays, intérêts...) de l'audience que l'on veut atteindre, ce qu'aucun média gabonais ne peut fournir. Mais, parce qu'il y a un mais, dans la consultation du fil

d'actualité Facebook et toutes ses consœurs, vigilance, prudence, et même méfiance doivent guider l'internaute. Il faudra surtout garder à l'esprit que dans la course à l'audience, les candidats, du moins certains, n'hésiteront pas à user de ces nouveaux canaux de communication pour se nuire les uns aux autres, espérant ainsi ravir des voix.

SUITE DES NOMINATIONS EN CONSEIL DES MINISTRES

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ELEVAGE
CABINET DU MINISTRE D'ETAT
 -Chargé de Mission : Mme Julie MOMBO, en remplacement de M Chrysthels Kuenthyn DE MANYOWELL.

ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
CABINET DU MINISTRE
 Attaché de Presse : M. Aris Cyriaque.
 Aide de Camp : Lieutenant Gérald Jerk BIMBYO, en remplacement du Capitaine BAWENDA mis à la disposition de la DGDI pour emploi.

MINISTERE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES
ASSEMBLEE NATIONALE
CABINET DU PRESIDENT
 Chargés de Missions : MM. Rodrigue Félicien N'KOLO-AVALA, en remplacement de M. Camille NDONG, appelé à d'autres fonctions ; Élie Janvier NZE.

MINISTERE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESOURCES NATURELLES, DE LA FORÊT ET DE LA MER
CABINET DU MINISTRE
 Secrétaire de Cabinet : M. Prince Paul MENEST ANTCHOUET, en remplacement de Madame Carole DAMAS, remise à la disposition du Secrétariat Général.

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION, DE LA SECURITE

Chargé de Mission : M. Yvon Yannick Guélor EBANG, en remplacement de Madame Fanny MBADOU.

CHANGEMENTS

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 10/08/2016

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1078	1USD =	592,126	1 USD	628,375
CAD	1,4567	1CAD =	450,303	1 CAD	474,113
JPY	113,2700	1JPY =	5,791	100 JPY	602,203
GBP	0,8540	1GBP =	768,109	1 GBP	801,452
CHF	1,0899	1CHF =	601,851	100 CHF	63 020,61
ZAR	15,0072	1ZAR =	43,709	100 ZAR	4545,26
MAD	10,8796	1MAD =	60,292	MAD	62,70
CNY	7,3798	1CNY =	88,885	1CNY	91,55

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	10/08/2016	4 459,36
DOW JONES	10/08/2016	18 568,18

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
10 Août 2016: 45,17